Plan de gestion des risques : une pharmacovigilance sur mesure…

Abderrahim DERRAJI - 2016-12-26 22:26:25 - Vu sur pharmacie.ma

Deux jours durant, des professionnels de santé et des experts ont pris part au Congrès de la Société marocaine de pharmacovigilance (SMPV) qui s'est déroulé à Rabat sous le thème «Gestion des risques médicamenteux».

Le choix de cette thématique a été dicté par la nécessité d'informer les professionnels du médicament et de la santé des nouvelles exigences règlementaires, relatives à la mise en place d'un Plan de gestion des risques (PGR), qui sont entrées en vigueur au Maroc en 2016.

Un PGR comprend une batterie de mesures dont l'objectif est de détecter et quantifier tout signal d'effets indésirables, de mieux connaître le profil de sécurité d'emploi du médicament et d'en minimiser les risques. Il peut inclure, si besoin est, un plan de minimisation des risques comprenant notamment des actions de communication autour des risques à destination des professionnels de santé ou des patients, et visant à mieux maîtriser la sécurité d'emploi et le bon usage du médicament.

Lors du 10e Congrès de la SMPV, le comité d'organisation a prévu de débattre du PGR des médicaments tératogènes tels que les imides, les rétinoïdes et l'acide valproïque. Il a également fait la part belle aux antiviraux à action directe qui ont révolutionné la prise en charge de l'hépatite C. Malgré la bonne tolérance de ces derniers, leur mise sur le marché, attendue par les professionnels de santé et par les patients, ne devrait nullement les dispenser d'une surveillance en phase avec la réglementation en vigueur au Maroc.

Lors de cette rencontre, les conférenciers ont émis des recommandations dont la finalité est de sécuriser au maximum l'usage des médicaments, notamment en optimisant la mise en place des PGR. La standardisation du formulaire national de PGR et la validation par le ministère de la Santé des critères de sélection des médicaments candidats au PGR s'avèrent essentielles.

Les conférenciers ont également insisté sur le volet information et communication. Ils estiment que la Commission nationale de pharmacovigilance et tous les départements du Ministère de la Santé devraient adopter une approche proactive en informant régulièrement et d'une manière efficiente les professionnels de santé ainsi que les patients. Les communiqués de presse généralement publiés sous la pression des médias ne suffisent pas à dissiper le climat de suspicion qui resurgit à chaque fois que la sécurité des médicaments est évoquée. Congrès en photos : lien